NORME INTERNATIONALE

ISO 10320

Troisième édition
2019-03

Géosynthétiques — Identification sur site

Geosynthetics — Identification on site

Numéro de référence
ISO 10320:2019(F)

© ISO 2019



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2019

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8
CH-1214 Vernier, Genève
Tél.: +41 22 749 01 11
Fax: +41 22 749 09 47
E-mail: copyright@iso.org
Web: www.iso.org

Publié en Suisse

Sommaire

Page

Avant-propos ..... **iv**

1 Domaine d'application **1**

2 Références normatives **1**

3 Termes et définitions **1**

4 Identification **2**

4.1 Identification unique à la livraison 2

4.2 Marquage produit pour identification lors de l'installation 2

Bibliographie **3**

© ISO 2019 – Tous droits réservés

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier, de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est attirée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir www.iso.org/avant-propos.

Le présent document a été élaboré par le comité technique ISO/TC 221, *Géosynthétiques*.

Cette troisième édition annule et remplace la deuxième édition (ISO 10320:1999), qui a fait l'objet d'une révision technique. Les principales modifications par rapport à l'édition précédente sont les suivantes:

— Les précisions sur les différents types de géosynthétiques ont été retirées et remplacées par une description plus générale de l'identification;

— L'article 4 a été subdivisé en deux sous articles pour mieux s'adapter à l'ajout du nouveau sous article portant sur l'identification du marquage des produits lors de la mise en place (4.2).

Il convient que l'utilisateur adresse tout retour d'information ou toute question concernant le présent document à l'organisme national de normalisation de son pays. Une liste exhaustive desdits organismes se trouve à l'adresse www.iso.org/fr/members.html.

© ISO 2019 – Tous droits réservés

Géosynthétiques — Identification sur site

1 Domaine d'application

Le présent document spécifie les informations qui accompagnent les géotextiles et produits apparentés afin de permettre à l'utilisateur sur le site d'identifier les matériaux comme étant identiques aux matériaux commandés. L'identification positive, par exemple des géotextiles déballés ou déroulés, est un objectif important du présent document.

Les informations spécifiées ne remplacent pas les informations contenues dans une fiche technique et ne peuvent être utilisées pour la vérification de la conformité du produit aux exigences techniques.

2 Références normatives

Les documents suivants sont cités dans le texte de sorte qu'ils constituent, pour tout ou partie de leur contenu, des exigences du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO 10318-1, *Géosynthétiques — Partie 1: Termes et définitions*

ISO 10318-2, *Géosynthétiques — Partie 2: Symboles et pictogrammes*

3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions suivants s'appliquent.

L'ISO et l'IEC tiennent à jour des bases de données terminologiques destinées à être utilisées en normalisation, consultables aux adresses suivantes:

— ISO Online browsing platform: disponible à l'adresse https://www.iso.org/obp

— IEC Electropedia: disponible à l'adresse http://www.electropedia.org/

3.1
fournisseur
personne ou organisme auprès duquel un géotextile ou un produit apparenté est acheté ou obtenu d'une autre façon

Note 1 à l'article: Un fournisseur qui n'est pas fabricant est censé assurer que les responsabilités du fabricant sont complètement assumées.

3.2
nom du produit
appellation commerciale
nom donné à un produit particulier ou à une gamme complète de produits

3.3
type de produit
numéro descriptif ou code donné à un matériau spécifique fabriqué selon une spécification particulière

3.4
identification d'une unité
information, par exemple, numéro ou autre code donné habituellement à chaque unité (par exemple rouleau) pendant ou après la fabrication, qui permet au fabricant de retrouver ultérieurement les détails de fabrication, y compris la date et le lieu de production

© ISO 2019 – Tous droits réservés